

LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Les activités ont lieu sur site ou dans des équipements sportifs et culturels de la Ville, adaptés aux enfants et aux activités.

Période 1 : du 12 septembre au 16 décembre 2022

Période 2 : du 3 janvier au 14 avril 2023

Période 3 : du 2 mai au 7 juillet 2023.

JOUR	CYCLE	ACTIVITÉ
LUNDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 2	Multi Activités
		La cuisine du monde
		Jeux sportifs
MARDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 2	Le dessin pas à pas
		Acrozen
		Boxe éducative
MARDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 3	Expériences culinaires / Passport du civisme
		1 jour, 1 livre / Passport du civisme
		Les P'tits débrouillards / Passport du civisme
JEUDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 2	Projet musical des CM2 (3 ateliers)
		Jeux de société
		Histoires et contes, Conte ton histoire...
JEUDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 2	Théâtre
		Arts visuels
		Sports innovants
VENDREDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 3	Escalade
		Pont'Créa
		Projet libre CM2
VENDREDI 15 h à 16 h 30	CYCLE 3	Le dessin pas à pas
		Jeux de société
		Acrogym - PARKOUR

Toute absence doit être impérativement signalée au responsable de site périscolaire.

RENSEIGNEMENTS

ET INFORMATIONS

À L'ÉCOLE

Responsable du site périscolaire

pour toute question sur les dispositifs périscolaires (accueil, APE et P'tits mercredis)

Alicia SANOGO

02 72 78 11 07

ref.animation-pontboileau@larochesuryon.fr

Responsable de restauration

pour toute question sur le repas

Ludvine MLEKUS

02 72 78 11 06

resp.restaurant-pontboileau@larochesuryon.fr

À LA DIRECTION ÉDUCATION

Responsable de secteur périscolaire

Chloé RUCHAUD

06 17 64 29 06

chloe.ruchaud@larochesuryon.fr

Responsable de secteur restauration

Pauline FRENEAU

06 17 64 29 16

pauline.freneau@larochesuryon.fr



Conception - réalisation : Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon - Informatique municipale - Septembre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique.



COMPRENDRE LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

GRUPE SCOLAIRE
PONT-BOILEAU



2022 - 2023

Direction Éducation
10 place François-Mitterrand
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 47 47 03

La Ville de La Roche-sur-Yon organise les différents temps périscolaires sur les écoles publiques :

- accueil matin et soir,
- temps du midi,
- les P'tits mercredis pour les maternelles,
- les activités péri-éducatives pour les élémentaires.

L'ensemble de ces temps d'animation est inscrit dans le **Projet éducatif de territoire**, feuille de route permettant de proposer un parcours éducatif cohérent pour les enfants.

PROJET ÉDUCATIF

DE TERRITOIRE

DEUX GRANDS OBJECTIFS

- Développer avec et pour les enfants des projets pour « bien vivre ensemble, prendre soin de soi et de l'environnement, découvrir et expérimenter ».
- Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

TROIS THÉMATIQUES

- Aider l'enfant à grandir, répondre à ses besoins.
- Ancrer l'éducation de l'enfant dans son environnement : la famille, l'école, le territoire.
- Combattre l'exclusion et les inégalités sous toutes leurs formes.

LE PEDT

Il donne un cadre de référence à ces acteurs et structure le projet pédagogique des temps périscolaires : accueils, pause méridienne, activités péri-éducatives et « P'tits mercredis ».

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

DE L'ÉCOLE PONT-BOILEAU

Le projet pédagogique (consultable à l'accueil périscolaire) précise les objectifs retenus par l'équipe d'animation parmi les thématiques du PEDT pour animer les temps périscolaires.

1. BIEN VIVRE ENSEMBLE

ACTION 1

Faciliter l'intégration de tous les publics (enfants et adultes) en tout temps.

ACTION 2

Développer les projets intergénérationnels.

2. PRENDRE SOIN DE SOI ET DE L'ENVIRONNEMENT

ACTION 1

Développer les pratiques pour l'éducation alimentaire.

ACTION 2

Sensibiliser les publics au tri sélectif.

3. DÉCOUVRIR ET EXPÉRIMENTER

ACTION 1

Proposer des activités variées.

ACTION 2

Faciliter l'accès aux infrastructures du quartier et de la ville (culture et sport pour tous).



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

DE L'ÉCOLE PONT-BOILEAU

- **L'accueil périscolaire** (matin et soir).
- La **pause méridienne** pour les maternelles et élémentaires.
- Le dispositif des « **P'tits mercredis** » pour les enfants de maternelle.
- Les **Activités péri-éducatives (APE)** pour les enfants d'élémentaire.

L'ACCUEIL MATIN ET SOIR

Horaires :

- accueil matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 jusqu'à l'ouverture de l'école.
- accueil matin : mercredi de 7 h 30 jusqu'à l'ouverture de l'école pour les élémentaires et 9 h pour les maternelles pour l'accueil aux « P'tits Mercredis ».
- accueil soir : de 16 h 30 à 18 h 45.
- Lieu :** accueil périscolaire (rez-de-chaussée, sur la gauche le long de l'établissement : accès par l'extérieur).

LE MIDI

Service maternelle :

- 1^{er} service : 12 h → TPS/PS, PS/MS
- 2nd service : 12 h 30 → MS/GS 1 et MS/GS 2

Service élémentaire :

- 1^{er} service : 12 h → CP, CP/CE1, CE1/CE2
- 2nd service : 12 h 55 → CE2/CM1, CM1/CM2A, CM1/CM2B.

LES « P'TITS MERCREDIS »*

Horaires : 9 h – 11 h 45 (garde possible jusqu'à 12 h 30).

Lieu : salle de motricité maternelle rez-de-chaussée.

Les différents parcours

(**changement après chaque période de vacances**)

- Période 1 : les arts
- Période 2 : nature et environnement
- Période 3 : alimentation
- Période 4 : citoyen dans ma ville
- Période 5 : bien-être.